



Promotion de la bonne gouvernance, lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent (SNAC Tunisie)

Activité T.3.2. : Appui à l'introduction de règles internes concernant le statut du personnel de l'Instance et son rôle, la gestion et le traitement interne des dossiers ainsi que la garantie de leur confidentialité et sécurité (Projet de programme)

Siège de l'INLUCC,
71, avenue Taieb Mhiri, Belvédère, Tunis (Tunisie), 24 et 25 juin 2014

Présentation au Conseil de l'INLUCC des projets de règles internes et de code de déontologie préparés par les experts du CdE et l'Administration de L'INLUCC, 24 juin 2014

9.00 – 13.00	<p>Présentation au Conseil de l'INLUCC des projets de règles internes et de code de déontologie préparés par les experts du CdE et l'Administration de L'INLUCC</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Samir Annabi, président de l'INLUCC ▪ M. Mohammed Kolsi, Expert du Conseil de l'Europe ▪ M. Richard Martinez, Expert du Conseil de l'Europe, Administrateur civil, SCPC (France) ▪ M. Guillaume Parent, Coordinateur de programme, Conseil de l'Europe
14.30 – 18.00	Suite des travaux

Séminaire de travail sur la préparation de la loi organisant la future autorité nationale anti-corruption tunisienne, 25 juin 2014

9.00 – 13.00	Travaux en vue de la préparation des termes de référence concernant de projet de loi organisant la future autorité nationale anti-corruption tunisienne
--------------	--

Coordinateur de programme (Conseil de l'Europe, Strasbourg) : Guillaume Parent

Langues de travail : français